

1° Un Périmètre

Regroupement de huit communes

approuvé par le Préfet depuis le 24 Décembre 1999.

COMMUNES	Population recensement DGF 2011	Superficie (ha)	Longueur voirie en mètres	Potentiel financier 2011 (euros/habitant)
LASSERRE	904	951	10 226	453.17
LEGUEVIN	8054	2 445	36396	591.74
LEVIGNAC/SAVE	2093	1 222	15 510	501.72
MERENVIELLE	485	1 045	8 512	481.6
PLAISANCE DU TOUCH	16341	2 653	73 687	668.23
PRADERE LES BOURGUETS	244	489	5 000	464.5
SAINTE LIVRADE	297	616	9640	479.31
LA SALVETAT ST GILLES	6778	575	34214	552.81
TOTAL (ou moyenne)	35196	9 996	193185	91.90

2° Un espace de développement

- Situé en **périphérie ouest** de l'Agglomération Toulousaine.
- Traversé par le massif de **la forêt de Bouconne**, « poumon vert » de l'Ouest Toulousain, et 3 rivières, le Touch, la Save et l'Aussonnelle.
- Installé de part et d'autre de la **R.N. 124, reliant Toulouse à Auch**, seule voie rapide à 2x2 voies gratuite.
- Sur **l'axe de la voie à grand gabarit** (RN 224).
- Bénéficiant **d'implantations spécifiques** :
 - *Le Golf de Téoula à Plaisance du Touch*
 - *Le zoo de Plaisance du Touch*
- Incluant **le Parc d'Activités de la Ménude** à Plaisance du Touch

3° Un espace d'équilibre et de développement

- Une mixité à préserver entre :
 - *« l'urbain »*,
 - *le « rural »*,
 - *le « rurbain »*.
- Un bassin de vie où doit être recherché l'équilibre entre :
 - *le développement économique*,
 - *la vie sociale*,
 - *le milieu naturel*.

4° L'organisation aujourd'hui

Représentation des 8 Communes :

✓ <u>LASSERRE:</u>	4 délégués titulaires et 4 délégués suppléants
✓ <u>MERENVIELLE:</u>	4 délégués titulaires et 4 délégués suppléants
✓ <u>PRADERE LES BOURGUETS:</u>	4 délégués titulaires et 4 délégués suppléants
✓ <u>SAINTE LIVRADE:</u>	4 délégués titulaires et 4 délégués suppléants
✓ <u>LEVIGNAC:</u>	5 délégués titulaires et 5 délégués suppléants
✓ <u>LEGUEVIN:</u>	6 délégués titulaires et 6 délégués suppléants
✓ <u>LA SALVETAT ST GILLES:</u>	6 délégués titulaires et 6 délégués suppléants
✓ <u>PLAISANCE DU TOUCH:</u>	12 délégués titulaires et 12 délégués suppléants

☞ **Un Conseil de Communauté** composé de 45 membres titulaires et de 45 membres suppléants,

☞ **Un Bureau** composé du Président et de 10 vice-présidents représentant chaque commune,

☞ 12 secteurs

- *Secteur Administration Générale*
- *Secteur Finances*
- *Secteur Personnel*
- *Secteur Logement/Habitat social*
- *Secteur Déchets Ménagers*
- *Secteur Aménagement du Territoire*
- *Secteur Tourisme*
- *Secteur Agriculture*
- *Secteur Voirie*
- *Secteur Rivière*
- *Secteur Animations intercommunales*
- *Secteur Prestations de Services*

☞ 11 Commissions

- Commission d'appel d'offres
- Commission PLH / OPAH / Gens du voyage
- Commission centres sociaux
- Commission collecte et élimination des déchets ménagers
- Commission voiries, réseaux et ouvrages d'art
- Commission animations intercommunales
- Commission rivières
- Commission tourisme
- Commission agriculture
- Commission SIG
- Commission économie d'énergie
- Commission Agenda 21

5° Le mode de fonctionnement décisionnel

	Circuit de décision	Instance concernée	Evolution du projet
1 ^{ère} phase	Réflexion initiale et proposition	BUREAU et/ou Commission	Intérêt du projet
2 ^{ème} phase	Examen	La ou les commissions concernées	faisabilité
3 ^{ème} phase	Proposition de réalisation	BUREAU	Accord ou rejet du Bureau
4 ^{ème} phase	Décision	CONSEIL de COMMUNAUTE	Délibération du Conseil
5 ^{ème} phase	Mise en oeuvre	BUREAU et/ou commissions concernées	Réalisation sous contrôle

PRINCIPES D'EQUILIBRE DU BUDGET DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

	DEPENSES	RECETTES
Montant égal au transfert initial au 1^{er} Janvier 2010 par Commune	Transfert de charges des Communes Reversement d'une dotation de compensation à la commune si les charges transférées sont inférieures à la T.P. versée	Taxe Professionnelle Reversement de fiscalité à la CCST si les charges transférées sont supérieures à la T.P. versée
	a) Evolution annuelle des transferts <ul style="list-style-type: none"> • personnel • contrats • factures de services b) La Dotation de Solidarité c) Le fonctionnement administratif et technique de la Communauté de Communes d) Les actions propres à la Communauté de Communes : <ul style="list-style-type: none"> • S.I.G. • Entretien et fonctionnement du patrimoine e) L'équilibrage entre Communes en fonction des actions de la Communauté de Communes au profit des Communes	a) L'évolution de la C.E.T. b) La D.G.F. intercommunale c) Le produit des services et des ventes d) Les subventions et participations
		L'excédent

6° Un transfert de compétences pour une organisation commune

- La collecte des déchets ménagers
- L'entretien de la voirie et des ouvrages d'art
- Un Programme Local d'Habitat
- Des participations financières à des manifestations intercommunales
- La création de Centres Sociaux

7° Une aide aux Communes membres

- Financière :
 - La dotation de solidarité communautaire,
 - La participation au développement du parc de la Ménude.
- Technique :
 - La mise en œuvre du S.I.G.,
- Logistique :
 - Prêt de matériel.
- Stratégique :
 - La demande d'implantation de structures à vocation d'agglomération dans le bassin de vie,
 - un travail collectif de réflexion pour une nouvelle intercommunalité de projets,
 - Adhésion au SMEAT pour SCOT Central,
 - Une demande d'amélioration, d'intensification et d'adaptation des transports collectifs.

8° Une réflexion pour envisager un avenir concerté

- L'aménagement du territoire :
 - * le S.C.O.T. de l'Agglomération Toulousaine :
 - développement économique,
 - transports et déplacements,
 - l'habitat.

9° Les secteurs d'intervention

- 1° - L'administration générale :
 - La Direction des Services,
 - Le secrétariat, le courrier,
 - L'organisation informatique,
 - La sécurité et l'entretien des bâtiments,
 - Les procédures de fonctionnement,
 - La communication de la Communauté.
- 2° - Les Finances :
 - Budgets, comptabilité, emprunts, régies, subventions,
 - Assurances,
 - Groupement d'achats, marchés publics,
 - Service social.

- 3° - Personnel :**
- Recrutements, carrières, paie,
 - Indemnités, remboursements,
 - Secrétariat C.H.S., C.T.P.,
- 4° - Logement :**
- Acquisitions, cessions,
 - P.L.H., O.P.A.H.
- 5° - Déchets ménagers :**
- Collecte des déchets urbains,
 - Acquisition et maintenance du matériel,
 - Suivi Décoset,
 - Communication spécialisée.
- 6° - Aménagement du territoire et développement économique :**
- S.C.O.T.,
 - Projets intercommunaux,
 - Transports et déplacements,
 - Zones d'aménagement,
 - Implantations d'entreprises.
- 7° - Tourisme et agriculture :**
- Sentiers de randonnée,
 - Mise en valeur du patrimoine et des sites naturels,
 - Aménagements touristiques,
 - Développement agricole et promotion des produits.
- 8° - Voirie Eau et Assainissement :**
- Travaux de voirie,
 - Assainissement autonome,
 - Les rivières : Save, Touch, Aussonnelle, Le Courbet,
- 9° - Politique sociale**
- Centres Sociaux,
 - Accueil des familles,
- 10° - Animations intercommunales :**
- Partenariat intercommunal,
 - Développement d'actions communautaires.
- 11° Prestations de services**
- Prêt de matériels communautaires
 - Gestion du matériel, inventaire, entretien.

